

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 36 (1944)
Heft: 11

Artikel: Timbres de service du Bureau international d'éducation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève les représentants de quarante-trois gouvernements. Le bureau a publié en un volume le texte de dix-huit recommandations adoptées successivement par les Conférences internationales de l'instruction publique. Cette sorte de code international de l'instruction présente un très grand intérêt à l'heure actuelle.

Tout en maintenant malgré les circonstances son activité, le bureau n'a pas voulu rester indifférent aux misères que la seconde guerre mondiale accumulait autour de lui. Dès septembre 1939, il a mis sur pied un *Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre*. Tâcher de maintenir vivant l'intérêt des prisonniers pour les choses de l'esprit, procurer à certains les moyens de continuer leurs études, à d'autres la possibilité de perfectionner leur préparation professionnelle théorique, les aider tous à supporter l'épreuve de leur longue captivité, voilà le but que le bureau s'est assigné. Au 1^{er} septembre 1944, le bureau avait envoyé aux militaires en captivité dans tous les continents 580 000 volumes scientifiques ou littéraires pour une valeur de plus de 2 millions de francs suisses.

Et une fois la paix revenue, le bureau, tout comme en septembre 1939, n'aura pas le droit de s'enfermer dans sa tour d'ivoire et de se vouer exclusivement aux tâches d'ordre technique. De par le ressort général dont il a été entouré en pleine guerre, de par l'expérience acquise dans le domaine humanitaire, le bureau se doit de participer activement à la *reconstruction éducative d'après-guerre*.

Timbres de service du Bureau international d'éducation.

La Direction générale des P. T. T. vient d'émettre de nouveaux timbres de service. Ceux-ci portent la surcharge « Courrier du Bureau international d'éducation » et ont paru dans les valeurs courantes d'affranchissement postal de 3 centimes à 10 francs. Ces timbres de service, tout comme ceux de la Société des nations et du Bureau international du travail, ne servent d'affranchissement que pour les envois du B. I. E. Ils sont toutefois vendus pour collections, oblitérés ou non, par le Service philatélique de la Direction générale des P. T. T., Bollwerk 8, à Berne, et par la Direction générale de l'arrondissement postal à Genève.

On sait que le produit des timbres précurseurs Pestalozzi et Père Girard et du timbre postal Maiorescu a servi à alimenter le Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre du B. I. E., qui a envoyé plus d'un demi-million de livres scientifiques et littéraires aux prisonniers de guerre dans les différents continents.

En octroyant le timbre de service à une institution intergouvernementale comme le B. I. E., la Suisse — « terre classique de

l'éducation », comme l'appelait déjà le Père Girard — souligne une fois de plus l'importance qu'elle attache à l'œuvre d'information et de recherche dans le domaine de l'enseignement qui se poursuit sur son sol.

Bibliographie.

Léon Vassenhove. *Le Préjugé de la Guerre inévitable*. Edition de La Baconnière, Neuchâtel.

Nombreux sont ceux qui exècrent la guerre, rares ceux qui l'aiment, mais ceux qui la croient inévitable forment la grande masse du peuple. Or, il n'est point indifférent de croire ou non à la fatalité de la guerre. Il y va même de l'avenir de l'humanité. Si les guerres sont inhérentes à l'humanité, tous les efforts des peuples pour abolir les conflits sanglants sont voués à l'échec, ils ne peuvent que retarder l'heure de la tuerie.

Retarder la guerre? Pour qu'elle retombe sur nos propres enfants? Autant la faire tout de suite, si elle est inévitable, totale, impitoyable, pour que nos enfants en soient peut-être épargnés!

Mais si la fatalité de la guerre n'est qu'un effroyable préjugé? Il faudrait alors mettre en œuvre toutes nos forces pour extirper ce préjugé de notre esprit, organiser la paix entre les hommes et les peuples. C'est la conclusion même de l'auteur. Systématiquement il analyse les raisonnements et démolit les sophismes des philosophes qui ont proclamé l'inévitabilité de la guerre. Dans un chapitre consacré à la pensée devant la guerre, Léon Vassenhove établit qu'il y a eu défection de la pensée et des chefs devant le phénomène de la guerre. L'homme a failli comme philosophe, comme gouvernant et comme dirigeant de la pensée politique. Implacablement il dissèque les événements historiques qui conduisirent à la guerre de 1870 ainsi qu'à celle de 1914, pour prouver que les guerres éclatent parce que des hommes furent incapables de bien penser, de calculer juste, et livrèrent leur pays au hasard, s'abandonnant à des gestes impulsifs, sans mettre dans la balance la vie de millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Le livre de Léon Vassenhove devrait être mis entre les mains de tous ceux qui, au sein de la classe ouvrière, doutent encore de la possibilité d'abolir les guerres.

Ad. G.

J. Avenol. *L'Europe silencieuse, l'Evolution du Monde et des idées*. Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Dans cet opuscule, écrit en Savoie en 1943, M. Avenol expose avec courage et lucidité le problème si complexe de l'organisation de l'Europe future, en préconisant une solution séduisante.

Il y revendique d'abord le droit pour les nations opprimées — l'Europe silencieuse — de participer activement à la reconstruction de l'ordre européen. Ensuite rappelant que les alliances militaires sont occasionnelles, il démontre que rien ne garantit la permanence de l'accord actuel entre les grandes puissances qu'il dénomme la Trinité: U. S. A. — U. R. S. S. — Empire britannique. A son avis, l'échec de la S. d. N. est dû avant tout au manque d'unité de vues des puissances principales. L'Europe nouvelle ne saurait attendre son salut d'une entente analogue.

Comment faire mieux? En renonçant à l'idée d'un protectorat des grandes puissances, et ne basant la reconstruction sur les parties solides de l'Europe, sur les pays dont l'existence est légitimée par une longue tradition historique. Il s'agirait donc de créer un Conseil de l'Europe occidentale, destiné à coordonner les plans nationaux, organisme avant tout pratique, élaborant peu à peu et empiriquement ses principes constitutionnels.

Ce petit ouvrage mériterait d'être connu et médité attentivement par nos lecteurs.

P. H. J.